

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte rendu du CM	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2
Carnet rose	Page 2
Carnet blanc	Page 3
Carnet de deuil	Page 3
La balade de vignes en vin	Page 3
Déclaration des ruchers	Page 3
Café du Centre	Page 3
CCEPPG	Page 4
Fête votive	Page 4

MÉMENTO

- **Jeudi 13 août:**
Balade de vignes en vin
Réouverture du secrétariat de Mairie
- **Vendredi 14 août :**
Concert au Centre
- **Samedi 15 août :**
Assomption
- **Mardi 1^{er} septembre :**
Rentrée des classes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet à 19h00

Excusés : Denis RAMBURE et Florence PERRET (pouvoirs remis)

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Renouvellement contrat C.U.I.
- Régie salle polyvalente
- Travaux sur le réseau d'eau
- Ecole – Achat mobilier
- Questions diverses

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en sa séance du 26 juin 2014, il avait décidé de recruter un agent en contrat C.U.I. avec une aide de l'Etat de 70 % pour une période d'une année. Actuellement l'aide de l'Etat est de 75 % pour un horaire hebdomadaire de 22 heures. Mme le Maire propose de renouveler ce contrat pour une période d'une année, renouvelable en cas de besoin.

REGIE SALLE POLYVALENTE

Mme VIRET de la Trésorerie de Grignan demande la création d'une régie pour la salle des fêtes. Les chèques seront dorénavant encaissés 45 jours avant la date réservée. Les réservations devront donc être faites à l'avance.

D'autre part, les demandes étant de plus en plus fréquentes pour le prêt de tables et de chaises, ce mobilier est plus rapidement détérioré. Il est donc décidé de demander une petite participation aux demandeurs : 2 € par table et 0,20 € par chaise pour le renouvellement de ce matériel.

Ces encaissements seront inclus dans une même régie « salle polyvalente et mobilier ».

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU

Suite à la précédente réunion du Conseil municipal, les devis obtenus sont les suivants :

- Installation d'un réducteur de pression au quartier Les Plans 6 358,80 €
- Equipement des compteurs d'eau d'un module radio plus logiciel 28 334,00 €

Soit un total hors taxes de 34 692,80 €

Le Conseil départemental ne subventionne pas ce genre de travaux. Le Conseil municipal donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'Eau.

ECOLE – ACHAT MOBILIER

Suite à la décision finale du maintien de notre école, il est nécessaire d'investir dans de nouveaux bureaux pour les élèves. Par ailleurs, à l'école du Pègue, quelques bureaux vont être

disponibles et nous seront prêtés. Les anciens bureaux vont être mis en vente sous forme d'annonce dans le « Petit Journal » pour donner une priorité aux Montbrisonnais puis sur un site de vente sur internet. Le prix de départ est de 30 € pièce.

Dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, des travaux doivent être effectués pour l'accès au préau et aux toilettes. La réalisation est prévue en 2017. Des devis et des subventions vont être demandés.

QUESTIONS DIVERSES

* Vestiaires du stade :

La Commune va faire appel à un architecte pour un projet de transformation des vestiaires en appartement.

* Baisse des dotations de l'Etat :

Une motion de protestation concernant la baisse des dotations de l'Etat nous est proposée par l'Association des Maires de la Drôme. Le Conseil municipal donne son accord.

* Cours de danse :

Une personne demande la location de la salle des fêtes pour des cours de danse. Le Conseil n'y voit pas d'inconvénient à condition de trouver un jour qui ne gênerait pas les locations du week-end.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de mairie est fermé jusqu'au 12 août 2015. Il sera ouvert toute la journée du 13 au 21 août 2015. En cas de besoin, veuillez contacter les élus.

REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA TAXE DE CONSOMMATION SUR LE GAZOLE NON ROUTIER, LE FIOUL LOURD ET LE GAZ NATUREL

Cette mesure concerne les dépenses réalisées durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les imprimés sont à votre disposition au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture ou par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

ZONES TAMPONS EN BORDURE DES CHAMPS CULTIVES

De nouvelles normes sont en vigueur. Vous pouvez les consulter en Mairie.

RESTRICTIONS USAGE DE L'EAU

Les arrêtés sont affichés en Mairie. Pensez à venir les consulter.

D'une manière générale : économisons l'eau.

DECHETS POUBELLE: RAPPEL ENCORE !

Nous avons mis à votre disposition des containers pour les différents déchets ménagers. Nous vous avons expliqué comment les utiliser.

Et nous trouvons encore des sacs poubelles dans les bacs « cartons », des cartons dans les bacs

« ordures ménagères » et de tout au pied des containers.

Nous ne savons plus quel argument employer pour vous convaincre de faire les choses proprement ! Appel à votre conscience ? augmentation de la redevance ? caméra de surveillance ?

Une chose est sûre, certains sont de véritables cochons (ils se reconnaîtront).

VOIES COMMUNALES

La municipalité investit chaque année des sommes importantes, entre 15 000 € et 30 000 €, pour l'entretien des voies communales. Pour les conserver en bon état le plus longtemps possible, nous rappelons à nos amis agriculteurs qu'il convient de tourner, avec leurs engins agricoles, sur les achantes (obligatoires) et non sur la voie. Merci à eux de respecter cette règle.

La maîtrise de la pression fiscale que nous nous efforçons d'avoir, malgré la baisse conséquente des dotations de l'Etat, passe par les économies de tous, tri des déchets, respect du bien public.

CARNET ROSE

Cyril Valette et Caroline Brunel sont les heureux parents de la petite **Nina** née le 12 juillet. Sincères félicitations de la part de toute l'équipe du Petit Journal.

CARNET BLANC

Deux mariages ont eu lieu dans notre commune au mois de juillet.

Le 4 juillet, mariage de

Murielle BRUN et Samuel HAYLES.

Le 17 juillet, mariage de **Marie BARRIER et**

Amaury du PELOUX de PRARON

Sincères félicitations à ces deux couples.

CARNET DE DEUIL

Monsieur **Julien Gourjon** est décédé à l'âge de 89 ans.

Les membres du Petit Journal s'associent à la douleur et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

LA BALADE DE VIGNES EN VIN

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à la balade

Jeudi 13 août 2015

La promenade familiale dure environ 1 heure. Au retour, vous pourrez déguster quelques vins des Côtes du Rhône de nos producteurs.

Rendez-vous à 17h45 au parking du jeu de boules, près de la mairie.

Départ à 18h00. 19h00 retour et dégustation.

A 20h00 repas à l'école ouvert à tous, promeneurs et non-promeneurs.



Menu :

Salades de saison

Grillades

Fromage

Dessert

Café

Vin

Prix du repas : 15€

Réservation au repas souhaitée

au 06-81-00-71-45

Venez nombreux

DÉCLARATION DES RUCHERS

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

CAFÉ DU CENTRE

Vendredi 14 Août

5 MARIONNETTES SUR TON THEATRE

(Concert)

CCEPPG

SERVICE TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est appliquée sur l'ensemble du territoire de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan. Elle est due par les personnes résidant à titre onéreux sur ce territoire aux propriétaires de tous types d'établissements (meublés, chambres d'hôtes, hôtels, campings...). Son produit permet à la Communauté de Communes de contribuer financièrement au développement touristique.

En votre qualité d'hébergeur, vous devez percevoir la taxe de séjour, la déclarer et reverser son produit chaque quadrimestre, conformément aux dispositions des délibérations du Conseil Communautaire.

Si vous louez votre maison principale, des chambres ou un meublé de tourisme, merci de vous mettre en contact avec nos services au 04 90 35 38 14, dans les plus brefs délais.

MONTBRISON SUR LEZ

FÊTE VOTIVE 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 2015

Vendredi 4 septembre

20H00 Soupe au pistou, fromage, dessert, vin 18€
Soirée dansante

Samedi 5 septembre

15H00 Concours de pétanque (doublettes montées)
Prix 300€ + mises

21H00 Bal

22H00 Feu d'artifice

Dimanche 6 septembre

8H00 Marche de la santé (6 et 12km)
Inscriptions à la mairie de 8h à 11h : 3€

13H00 Arrivée de la marche - Apéritif - Concert

15H00 Concours de pétanque (doublettes montées)
Prix 300€ + mises

Attractions foraines durant tout le week-end

Renseignements et réservations au repas
Christine Rambure au 06-81-00-71-45

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 2 septembre 2015**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 24 août 2015 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT